

Ce membre de la famille de Pfortzheim franc-maçon, naquit au château de Niedercolpach le 16-3-1749 et non en 1742 comme l'indiquent A. Neyen (Biogr. luxbg.) et A. Calmes (Luxbg. Wort du 8-4-1950).

Même si l'on fait siennes les réserves formulées par M. Bourguignon ¹⁾ et que l'on accepte sous caution l'opinion du baron Guillaume qui considérait Pfortzheim comme « un des plus braves officiers de l'armée autrichienne des Pays-Bas », ²⁾ il n'est pas à contester que nous avons ici devant nous une de ces sympathiques vieilles moustaches comme elles pullulaient au XVIII^{me} siècle.

Après avoir fait un peu — très peu — d'études auprès des pères jésuites à Luxembourg, Pfortzheim s'engagea tout jeune comme volontaire dans le régiment des dragons wallons. Rappelons que ce fameux régiment appartenait jusqu'en 1757 au prince de LIGNE pour passer successivement aux comte de DAUN (1757-1758), prince de LOEWENSTEIN (1758-1759), comte de St-IGNON (1759-1779), comte d'ARBERG (1779-1789), comte d'URSEL (1789-1790) et enfin au comte de BAILLET-LATOUR (1790-1802) ³⁾

Pendant la Guerre de Sept Ans, notre jeune homme se distingua à différentes reprises. Après la bataille de Kollin (1757) il fut nommé enseigne pour avoir participé à la prise d'une batterie de canons. C'est cet exploit qui valut aux hommes du régiment des dragons le privilège de ne point porter de moustaches, en souvenir de ses héros encore imberbes. ⁴⁾ A Hochkirch (1758) Pfortzheim enleva un étendard aux Prussiens et à Fribourg (1759) il réussit à faire prisonnier le bataillon de Manteuffel, d'où sa promotion au grade de sous-lieutenant. A Maxen (nov. 1751), il traversa en trombe deux régiments de cavalerie prussienne et prit deux étendards. Il acheva la guerre de 1756-1763 avec le grade de lieutenant.

Comme il convenait à une guerre en dentelles, elle n'accaparait pas entièrement ses officiers. Aussi Pfortzheim eut-il sûrement l'occasion de retourner de temps à autre au pays de Luxembourg. Nous avons p. ex. marqué son passage à Differdange, le 7-2-1760, où il figurait comme parrain au baptême d'une des filles de son cousin J. Ant. Nothomb ⁵⁾). Dans le registre paroissial Pfortzheim est qualifié lieutenant des dragons de Saintignon au service de S.M. la reine de Hongrie, seigneur de Colpach. La sœur de Jean Antoine de Saint-Ignon, lieutenant général et propriétaire dudit régiment, figurait comme marraine. ⁵⁾

Quand les loges maçonniques du XVIII^{me} siècle réunirent nobles et roturiers sur un terrain d'égalité, elles ne firent que reprendre une tradition qui, depuis des siècles, se trouvait ancrée dans certaines vieilles confréries. Le registre de la Confrérie de St-Sébastien de Luxembourg dont les inscriptions remontent jusqu'en 1402, prouvent que depuis de longue date des membres de la noblesse se firent un honneur d'adhérer aux statuts de la vénérable confrérie et de participer à ses fêtes et tirs. C'est en 1763 que Philippe Charles « Ritter von Portzheim », lieutenant en premier au régiment de St-Ignon, fut inscrit sur la liste des membres. ⁶⁾

^{*)} Pfortzheim était petit-fils d'Elisabeth Nothum, dame de Vance.